



" les expériences innovantes menées depuis une dizaine d'années en France et en Europe ont démontré que des acteurs exemplaires, agissant localement, tels que des collectivités locales, pouvaient favoriser une réduction des déchets produits sur leur territoire "

cela nécessite toutefois de respecter quelques règles

- s'inscrire dans une démarche rationnelle (connaissance des poubelles et des événements générateurs de déchets, objectifs raisonnés, suivi...)
- dérouler son action jusqu'au niveau du quartier
- (commencer par) faire simple
- veiller à la cohérence des messages et des pratiques (collecte, tri, réduction, exemplarité)
- affecter des moyens à son programme de réduction des déchets



**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS.
ÇA DÉBORDE.**



des actions cohérentes de l'échelle nationale au quartier

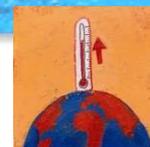
exemple : réparation d'un bien d'équipement des ménages (par exemple une bicyclette)

commune (Ivry, Paris, CA Val de Bièvre) : inventaire des réparateurs existants, diagnostic ventes et locations, vélos jetés (où, quand, dans quel état)...

intercommunalité (SYCTOM et syndicats primaires) : suivi et capitalisation, soutiens financiers aux communes...

régional (CRIF) : animation territoriale, discussion avec la grande distribution, organisation de réflexion avec les chambres des métiers...

européen, national : norme "réparabilité", écoconception...



**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS.
ÇA DÉBORDE.**

un plan d'actions national sur les déchets (2009-2012)



un cadre cohérent du national au local

- 7% à l'horizon 2014

des incitations financières : 1 €/habitant/an

des évènements pour mobiliser

une politique partenariale (Etat, régions, départements,

collectivités mais aussi producteurs et distributeurs)

Tout le programme de votre région sur : www.reduisonsnosdechets.fr



pour en savoir plus
www.reduisonsnosdechets.org